



Université de la Méditerranée
Aix-Marseille II



Inscription en D.E.S.C – Année Universitaire 2005/2006

SCOLARITÉ

Bureau de Médecine Générale et Spécialisée
27, boulevard Jean Moulin – 13385 Marseille 05
Tél. : 04.91.32.43.27 – 04.91.32.42.40 04.91.32.43.24

Ouverture au public :

LUNDI, MARDI, JEUDI de 9H00 à 12H et de 13H 30 à 16H00
MERCREDI de 9H00 à 12h00
VENDREDI de 10H à 12H et de 13H 30 à 16H

1. Inscription en cours d'Internat (1^{ère} année d'un DESC de groupe I et 1^{ère} et 2^{ème} années d'un DESC de groupe II) :

Votre dossier d'inscription doit obligatoirement être composé des pièces suivantes :

- 1) Le formulaire d'inscription dûment complété, rempli et signé par le coordonnateur de la discipline
- 2) Une photographie d'identité (format 4cmx4cm). Indiquer au verso : **votre nom et la discipline.**

2. Inscription en dernière année de DESC (2^{ème} année d'un DESC groupe I et 3^{ème} année d'un DESC groupe II) :

Votre dossier d'inscription doit obligatoirement être composé des pièces suivantes :

- 1) Le formulaire d'inscription dûment complété, rempli et signé par le coordonnateur interrégional de la discipline
- 2) Une photocopie du livret de famille (pour les femmes mariées ou divorcées)
- 3) Un extrait de naissance
- 4) Une photographie d'identité (format 4cmx4cm). Indiquer au verso : **votre nom et la discipline.**
- 5) Un justificatif des fonctions hospitalières exercées au cours de la dernière année de DESC pour le groupe 1 (deuxième année) , pour le groupe 2 (troisième année).
- 6) Une photocopie de votre DES

3. Inscription « POST INTERNAT » : (totalité du cursus effectué après l'internat)

A titre dérogatoire, l'enseignant coordonnateur peut autoriser à accomplir la totalité de la formation après l'obtention du D.E.S. Dans ce cas, le dossier d'inscription doit obligatoirement être composé des pièces suivantes :

- 1) Le formulaire d'inscription dûment complété.
- 2) L'autorisation d'inscription au DESC à titre dérogatoire dûment remplie et signée par le coordonnateur interrégional de la discipline
- 3) Une photocopie du livret de famille (pour les femmes mariées ou divorcées)
- 4) Un extrait de naissance
- 5) Une photographie d'identité (format 4cmx4cm). Indiquer au verso : **votre nom et la discipline.**
- 6) Une photocopie de votre DES

Période d'inscription :
du 17 octobre au 31 octobre 2005, délai de rigueur

Nature des fonctions exercées dans les services agréés et retenues pour la validation de la dernière année de D.E.S.C : Chef de clinique des universités – assistant des hôpitaux (décret n°84135 du 24 février 1984 modifié portant statut des personnels enseignants et hospitaliers des CHU ; Assistant hospitalo-universitaire (même décret) ; Assistant et Assistant-Associé des hôpitaux (décret n°83-785 du 2 septembre 1983 modifié) ; Attaché et Attaché-Associé effectuant au moins six vacations hospitalières hebdomadaires dans le service agréé (décret n°81-211 du 30 mars 1981 modifié).
Important : Les fonctions ci-dessus sont prises en compte pour la validation de la dernière année du DESC à la condition qu'elles soient exercées sur la totalité de la dernière année du cursus.